

Lundi

26

Août
2019

Les infos en ligne du **SNUipp 63**



Réforme de la Fonction publique

Réduction programmée des décharges syndicales

En 2021 le total des décharges syndicales ne représentera plus que 2390 équivalents temps plein (ETP) contre 2500 en 2019-2020. Un arrêté publié au Journal Officiel du 3 août signé de Blanquer (Education nationale), Darmanin (Comptes publics) et Vidal (Enseignement supérieur) annonce cette mesure.

Alors que la loi fonction publique, promulguée elle aussi durant l'été, réduit le rôle des commissions paritaires et vise précisément l'influence des syndicats, l'Education nationale semble faire du zèle. Le Snes souligne la contradiction avec les déclarations sur l'amélioration du dialogue social à l'éducation nationale.

[Au JO du 3 août 2019](#)

1000 DÉLÉGUÉ-ES DU PERSONNEL À VOS CÔTÉS

VOUS NOUS SUIVEZ ?



adherer.snuipp.fr
1^{ER} SYNDICAT DES ÉCOLES



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 # snu63@snuipp.fr